

Projet de Centre 2020-2025

Centre PMS provincial de BINCHE



Centre Psycho-Médico-Social provincial

Rue de Bruxelles, 14-16, 7130 BINCHE

Tél.: 064 33 28 55 – Fax : 064 33 93 75



www.hainaut.be

cpms.binche@hainaut.be

Notre projet de Centre 2020-2025 a été conçu durant la période de confinement liée à la crise sanitaire du covid-19.

Pensé et élaboré grâce à la conscience professionnelle et à la créativité de chacun, nous confrontant aux ressources et limites de l'outil informatique, ce travail collaboratif constitue un véritable défi que nous avons relevé en équipe.

Avril 2020

Missions, programme de base et principes de fonctionnement communs aux Centres Psycho-Médico-Sociaux

Les **missions** attribuées aux Centres P.M.S. par le **décret** du 14 juillet 2006 sont les suivantes :

- Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique.
- Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle.
- Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnelle et de son insertion socioprofessionnelle.

Pour réaliser ces missions, les Centres P.M.S. n'agissent pas seuls. Ils inscrivent leurs actions dans la mobilisation des ressources disponibles de l'environnement social et scolaire de l'élève.

Le **programme de base**, commun aux Centres P.M.S., comporte **8 axes** :

- L'offre de services aux consultants
- La réponse aux demandes des consultants
- Les actions de prévention
- Le repérage des difficultés
- Le diagnostic et la guidance
- L'orientation scolaire et professionnelle
- Le soutien à la parentalité
- L'éducation à la santé

Les **principes de fonctionnement** des centres P.M.S. sont :

- L'approche pluridisciplinaire
- L'indépendance vis-à-vis des écoles
- Le caractère consultatif de ses interventions
- Le respect du secret professionnel et de la déontologie
- La gratuité des services
- L'assurance de la confidentialité des échanges
- La délivrance d'avis neutres et non contraignants

Les Centres P.M.S. organisés par la Province de Hainaut

Dans le respect de ces prescrits communs, les Centres P.M.S. provinciaux assurent principalement des **missions** :

- D'analyse de la demande et de réponse appropriée
- D'orientation scolaire et professionnelle
- De soutien à la parentalité en favorisant notamment le dialogue famille-école

Ils s'inscrivent dans la réciprocité des projets d'école fondés sur la défense **des valeurs** suivantes :

- La Démocratie
- La Tolérance - la Liberté de conscience - le Pluralisme
- La Neutralité, le Dialogue, l'Ouverture
- Le Libre-examen comme méthode de réflexion et d'action

Dans la mesure de leurs possibilités et dans le respect de leur déontologie, les Centre PMS provinciaux travaillent en synergie, suivant les opportunités, avec les institutions provinciales ainsi que tout autre service axé sur le bien-être et l'éducation de l'enfant et de la famille.

Le Centre P.M.S. provincial de Binche

I. Notre contexte de travail

Le C.P.M.S. provincial de Binche assure la guidance d'établissements scolaires secondaires provinciaux et d'écoles fondamentales communales dont les chiffres de population s'élevaient, au 15 janvier 2019, à plus de 6800 élèves.

Notre équipe se compose actuellement de 11 ETP, en ce compris les agents repris dans le cadre I.S.E. soit : 1 direction, 3 conseillers psycho-pédagogiques, 1 auxiliaire psycho-pédagogique, 3 auxiliaires sociales, 1,5 auxiliaires paramédicales et 1,5 auxiliaires logopédiques. A noter que ces 11 ETP ne reflètent pas notre réalité de terrain ; en effet, le nombre des agents désignés à temps partiels ajoutés aux ETP s'élève à 16 agents techniques.

Nous bénéficions également des services de : 1 ETP employée d'administration et ½ auxiliaire professionnelle.

Nos valeurs professionnelles sont :

- La reconnaissance de l'autre, de ses valeurs, de ses compétences et de ses droits à la différence
- Le respect de chacun, de ses rythmes et de ses difficultés à progresser ou à changer

Au quotidien, **nous privilégions** :

- L'implication du consultant dans ses démarches ainsi qu'une personnalisation du suivi
- L'adéquation de nos actions en fonction de l'évolution des demandes des établissements scolaires

Notre objectif principal sera de contribuer à **l'épanouissement de l'élève dans sa globalité**, en l'accompagnant tout au long de sa scolarité ainsi que sa famille, en partenariat étroit avec les établissements scolaires de notre ressort. Nous veillerons à identifier ses difficultés, à reconnaître ses besoins et à soutenir ses ressources.

Notre population scolaire, de plus de 6800 élèves, s'est vue modifiée, depuis le 01/09/2018, suite à la perte des secteurs de Chapelle-Lez-Herlaimont et d'Anderlues (écoles communales exclusivement) et de l'apport d'établissements scolaires secondaires provinciaux.

Notre Centre P.M.S. dessert les établissements scolaires secondaires provinciaux :

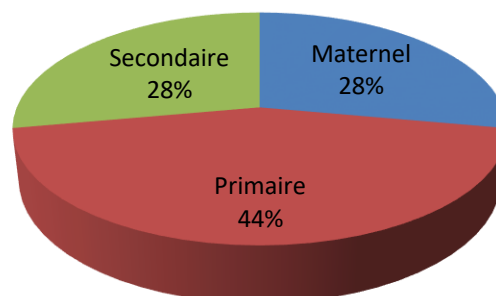
- L'Athénée provincial de La Louvière (APLL)
 - Athénée : général (82,66%) et technique de transition (3,48%)
 - Arts & Métiers : technique de qualification (4,58%) et professionnel (9,28%)

 - L'Institut provincial Charles Deliège (IPCD)
 - Binche : technique de qualification (24%) et professionnel (32%)
 - Carnières : technique de qualification (17%) et professionnel (24%)
- ➔ Soit 1899 élèves dans le secondaire, répartis sur 5 implantations dirigées par 2 chefs d'établissement.

Notre Centre P.M.S. dessert les écoles communales fondamentales des entités de :

- Binche
 - Erquelines
 - Estinnes
 - Manage
 - Merbes-Le-Château
 - Morlanwelz
- ➔ Soit 1900 élèves en maternel et 3020 en primaire, répartis sur 50 implantations dirigées par 19 directions d'école.

Population au 15/01/2019



Notre environnement socio-économique:

- La plupart de nos écoles fondamentales et établissements secondaires se situent en zones urbaines ayant connu, pour la plupart, un passé industriel florissant (sidérurgie, verrerie, confection). Les communes de Binche, La Louvière, Manage, Morlanwelz présentent une forte densité de population ainsi qu'une importante présence de communautés allochtones, essentiellement d'origine italienne.
- Des communes rurales ou semi-rurales accueillent nos écoles du secteur de Merbes, Estinnes et une partie d'Erquelinnes ; elles sont, pour la plupart, des implantations de petites tailles, certes, mais nombreuses en termes de bâtiments. De plus, ces petites communes sont mal desservies par les TEC.
- La population de la région du Centre se caractérise par une précarité socio-économique la plus importante du Hainaut : faible taux d'emploi, taux de chômage élevé.
- Cette vulnérabilité pécuniaire se fait ressentir, entre autres, dans les difficultés qu'éprouvent les parents à réaliser les démarches et à effectuer les déplacements nécessaires pour mettre en place les suivis préconisés afin de soutenir leur enfant dans leurs apprentissages. Par ailleurs, nous constatons que, bien souvent, l'école n'est plus une valeur prioritaire pour ces familles précarisées.
- Les difficultés pédagogiques présentées par les élèves sont, pour la plupart, multifactorielles et rendent complexes les diagnostics différentiels à poser.
- De plus, les équipes éducatives sont de plus en plus sollicitées pour aider ces enfants (différenciation des cours, mise en place d'aménagements raisonnables, collaboration avec des acteurs du spécialisé dans les cas d'intégration,...) voire même leurs parents et en viennent à jeter le gant, faute de moyens et de motivation.
- Nous sommes également confrontés à la problématique de l'absentéisme, tant dans le fondamental que dans le secondaire, qui nous renvoie à une certaine forme d'impuissance d'action.
- Les services extérieurs habituellement sollicités (SSM, AMO, SAI, SAP, CRA,...) sont saturés ; les prises de rendez-vous auprès des médecins spécialistes (ORL, Ophtalmo, neuropédiatre, pédopsychiatre...) souffrent d'un délai d'attente de plusieurs mois, les écoles d'enseignement spécialisé prises d'assaut et les inscriptions mises sur liste d'attente.
- Enfin, en parallèle à ces difficultés individuelles, nous sommes confrontés à des problématiques de groupe/classe de plus en plus interpellantes: harcèlement, ambiance de classe, utilisation abusive des réseaux sociaux,...

II. Nos actions spécifiques dans l'enseignement secondaire

1. *Offre de services aux consultants*

- Présentation des missions PMS et principes de fonctionnement aux élèves et à leurs parents lors des journées d'accueil des 1er, 2ème et 3ème degrés.
- Présentation des équipes PMS dans toutes les classes du 1er degré.
- Distribution de folders PMS, de document de recueil de consentement, de fiche familiale.
- Affiches CPMS disposées à divers emplacements visibles de l'établissement scolaire.
- Présentation de notre projet de Centre auprès des directions d'établissement scolaire ainsi qu'auprès des services extérieurs les plus souvent sollicités.

2. *Réponse aux demandes des consultants*

- Dans l'enseignement secondaire, nombre de demandes concernant les élèves proviennent du corps enseignant ou des éducateurs, les parents n'ayant été que peu voire pas mobilisés. Les élèves sont orientés vers nous par des tiers et nous nous devons d'être extrêmement attentifs à redéfinir avec l'élève, la problématique relevée et à nous assurer qu'il puisse se l'approprier.
- Lorsque l'élève mineur entreprend une démarche vers nos services ou y est envoyé, nous nous assurons toujours que nous disposons du document de consentement complété par les parents.
 - Si nous n'en disposons pas, nous accueillons la demande de l'élève lors d'un premier rendez-vous et l'engageons à nous remettre le document ad hoc afin de poursuivre la guidance entamée.
 - Si nous le détenons mais que l'élève ne souhaite pas informer ses parents de sa démarche personnelle, nous nous assurons que le recueil de ses confidences n'entravera en rien l'équilibre familial ou au contraire, ne permettra pas de maintenir une dynamique familiale mortifère.
- Dans le respect du secret professionnel et en accord avec l'élève et ses parents, nous assurons aux demandeurs un retour d'informations suffisant pour leur permettre d'adapter leur réponse ou comportement aux difficultés de l'élève.
- Nous recevons ou répondons aux demandes diverses lors d'entretiens, de permanences, de concertations avec directeurs, professeurs, éducateurs, par notre présence aux conseils de classe et réunions de parents, en organisant des animations au sein des classes.

3. Les actions de prévention

- Nous garantissons une présence de nos services dans l'établissement scolaire plusieurs jours par semaine.
- Nous proposons des animations sur des thèmes variés et nous en organisons en réponse aux demandes des établissements scolaires. Les thèmes les plus récurrents sont : EVRAS, Respect de soi et de l'autre, Harcèlement/Cyberharcèlement, Du bon usage des réseaux sociaux,...sans oublier, la présentation systématique de nos services auprès des jeunes du 1er degré.
- Nous entretenons une excellente collaboration avec des services extérieurs tels que : SPSE, Centre de planning familial, SAI, AMO,...).

4. Le repérage des difficultés

- Cet axe se décline à l'occasion d'entretiens avec les élèves, de concertations avec l'ensemble du personnel des établissements scolaires, grâce à notre présence aux conseils de classe, aux réunions de parents.
- A l'occasion des réunions avec les différents acteurs concernés par les cas d'intégration ou de mise en place des aménagements raisonnables.

5. Le diagnostic et la guidance

- A l'exception des tests d'orientation scolaire et d'échelle d'intelligence, nous ne recourons pas majoritairement à ce type d'épreuve pour poser un diagnostic auprès des jeunes qui consultent nos services. Les manières de procéder reprises dans le point précédent (Repérage des difficultés) nous permettent de récolter diverses données et d'établir des hypothèses de travail.
- Ces hypothèses sont étudiées en équipe tridisciplinaire afin de s'assurer de l'adéquation de la réponse à fournir aux demandeurs et de privilégier une approche globale de notre consultant.
- L'intérêt que manifestent nos agents à poursuivre diverses formations atteste de leur souci d'approfondissement de leurs connaissances et d'amélioration de leurs compétences afin de donner les réponses les plus appropriées aux problématiques rencontrées sur le terrain.
- Enfin, un retour est assuré, selon le respect du secret professionnel, auprès des protagonistes concernés par le jeune.

6. *L'information et l'orientation scolaire et professionnelle*

- Nous réalisons des entretiens d'informations scolaires/professionnelles auprès des élèves et/ou parents qui le souhaitent avec comme support : une documentation structurée, le recours aux sites d'orientation et les guides du SIEP et CEDIEP.
- Nous constatons une recrudescence des demandes des parents lors de notre offre de service à l'occasion des journées d'accueil des 2ème et 3ème degrés (cf axe 1).
- Nous proposons aux élèves des entretiens d'orientation au cours desquels nous les invitons à réfléchir à leur motivation, leur choix, leurs représentations de la formation, du métier,...
- Au besoin, nous réalisons des tests d'orientation (HEXA-3D) qui débouchent sur une réflexion constructive et positive du projet de vie du jeune.
- Nous délivrons des séances d'informations collectives aux classes des 2ème et 3ème degrés.
- Nous réalisons des entretiens spécifiques avec les élèves de 2S qui passent en 3P afin de discuter de leur parcours scolaire, de leur projet d'études et professionnel.
- Certains chefs d'établissement nous convient à rencontrer les élèves réputés « libres » afin de détecter les raisons de leur absentéisme et d'y remédier, rencontre obligatoire pour qu'ils puissent présenter leurs examens de fin d'année.
- Nous assurons une présence effective au salon du SIEP.

7. *Le soutien à la parentalité*

- Dans l'enseignement secondaire, le soutien à la parentalité est plus complexe à mettre en œuvre que dans le fondamental car d'une part, nous rencontrons moins souvent les parents de nos élèves et d'autre part, ces derniers sont, si pas majeurs, du moins de grands adolescents. Cependant, le soutien à la parentalité s'avère tout aussi nécessaire avec ces parents « plus mûrs » qu'avec les jeunes parents de l'enseignement fondamental.
- De plus, une large part de la population scolaire secondaire que nous desservons se révèle particulièrement précarisée au niveau socio-économique et culturel.
- Dès lors, nous devons trouver les mots justes pour aborder ces familles où les problématiques sont déjà ancrées depuis longtemps et valoriser leurs compétences; nous faisons appel et collaborons avec des services extérieurs (SAJ, AMO...) plus habilités que nous pour trouver des solutions qui dépassent le cadre de nos missions (ex : visite à domicile,...).

- En accompagnant les élèves dans leur vécu ou expériences affectives, relationnelles, scolaires et sanitaires nous permettons à certains parents fortement fragilisés de nous percevoir comme des relais bienveillants, accessibles et sécurisants.
- Enfin, nous tentons, par notre rôle d'interface, de maintenir et de faciliter le dialogue famille/école.

8. *L'éducation à la santé*

- Outre les entretiens individuels ciblés « santé » lors de permanence dans nos implantations du secondaire, nous proposons des animations de groupe sur l'EVRAS (puberté, contraception, grossesse, IST, respect de soi, harcèlement/cyberharcèlement, harcèlement de rue,...).
- Nous assurons des séances d'informations lors du « Stand Saint-Valentin ».
- Nous travaillons en étroite collaboration avec divers services extérieurs : SPSE, Planning familial...

III. Nos actions spécifiques dans l'enseignement fondamental

1. *Offre de services aux consultants*

- Une présentation du Centre PMS et de ses missions est organisée dans les écoles qui accueillent favorablement notre offre de service lors des réunions de parents et à l'occasion des séances d'animation avec les élèves.
- En septembre, une rencontre avec toutes les directions d'écoles est systématiquement organisée afin de présenter les équipes en place, notre projet de Centre, nos actions spécifiques et recueillir leurs demandes.
- En cours d'année, une présentation du Centre PMS, de ses missions, de son cadre déontologique est proposée, par la direction du Centre, à toutes les équipes éducatives + échevin de l'enseignement qui répondent à l'appel lancé.
- Des affiches PMS, reprenant nos coordonnées, sont placées dans toutes nos écoles. Nous y distribuons également folders PMS ainsi que cartes de visite. Ces supports seront transmis aux parents qui souhaitent nous contacter.
- En septembre, deux documents sont remis aux parents d'élèves d'accueil et 1ère maternelle ainsi qu'à tout autre nouvel élève. Il s'agit de notre présentation d' « Offre de services » et du « Recueil de consentement », accord parental indispensable pour nous permettre d'intervenir auprès des élèves. Il pourra également être signé par les parents lors de leur venue au Centre PMS.
- Lors des concertations avec les titulaires de classe de 2ème, 3ème maternelles et 1ère primaire, nous remettons un document à destination des parents leur proposant l'intervention PMS la plus adaptée à la situation de leur enfant : dépistage, observation en classe, entretien avec un membre de l'équipe...
- Nous transmettons une invitation aux parents, à contacter nos services, pour toute demande individuelle initiée par la titulaire / la direction de l'école.
- Notre présence à divers réunions ou salons (conseils de participation, salon du SIEP, etc) nous permet d'assurer une bonne visibilité de notre institution.
- Idée à investiguer : inscrire nos coordonnées dans les journaux de classe.

2. *Réponse aux demandes des consultants*

- Nos équipes veillent à offrir une grande disponibilité pour répondre aux demandes dans les meilleurs délais.
- Même si nous privilégions toujours les interventions au sein du Centre, la précarité pécuniaire de nos consultants nous amène régulièrement à nous rendre dans les écoles afin d'effectuer divers entretiens, bilans ou réunions.
- Réception des demandes :
 - Demande individuelle :
 - Nous accordons une priorité aux parents porteurs d'une demande.
 - Suite à une première écoute téléphonique, nous proposons, si besoin,

un rendez-vous afin de procéder à une analyse de la demande plus fouillée et à une anamnèse sociale détaillée. La suite qui sera réservée variera selon l'ensemble des données ainsi recueillies.

- Demande d'une direction d'école/titulaire de classe :
 - Nous intervenons essentiellement dans le cadre d'actions collectives (animations, etc) après analyse de la situation mais si la demande concerne un élève en particulier, nous attendons que l'école en informe les parents et sollicite une action de leur part...sauf dans les cas de maltraitance.
- Traitement de la demande :
 - Faisant suite au recueil des données, une réunion en équipe pluridisciplinaire est organisée dans la foulée afin d'analyser la situation et de proposer des pistes aux consultants : poursuivre notre accompagnement via des bilans, observations en classe, nouvel entretien, orientation vers d'autres professionnels et services plus habilités à répondre à la demande...
 - À l'issue de nos interventions, nous organisons toujours une rencontre avec les parents afin de leur remettre nos conclusions.

3. Les actions de prévention

- Sur base de nos propositions ou à la demande des écoles, nous organisons des animations de classe sur des thèmes précis (harcèlement, bien-être à l'école, etc) qui seront discutés et définis avec les titulaires/directions en fonction des problématiques rencontrées.
- Des groupes de paroles avec les parents d'enfants de sections maternelles sont organisés sur des thèmes spécifiques: écrans, sommeil, alimentation, langage...
- Les concertations avec les titulaires de classe nous permettent de prodiguer des conseils pour n'importe quel enfant, pour peu qu'on ait reçu le consentement des parents.
- Nous distribuons des affiches, livrets, triptyques et documentation aux titulaires de classe/ aux parents au besoin, en fonction des thèmes abordés.
- Les AL organisent des concertations et séances d'informations avec les titulaires de classes maternelles relatives au développement du langage oral, des signes d'alerte, etc.
- Des activités de stimulation du langage sont proposées aux titulaires de maternelles et aux parents via des livrets d'activités et de conseils.
- En ce qui concerne la gestion de l'absentéisme scolaire, nous envoyons systématiquement un courrier d'offre de services aux parents d'élève qui a fait l'objet, de la part de l'école, d'une dénonciation à la DGEO.
- Idée à investiguer : constituer une équipe P.M.S. dédiée à la construction d'une « Outilthèque » regroupant des animations sur les thématiques fréquemment rencontrées au sein de nos écoles et dès lors disponibles dès réception des demandes.

4. Le repérage des difficultés

- Nous organisons des concertations avec les enseignants de 2ème et 3ème maternelles qui nous amènent, en cas de situations problématiques, à proposer aux parents via un courrier, des dépistages, observations de classe ou encore un entretien avec un membre de l'équipe.
- Nous organisons également des concertations systématiques avec les enseignants de 1ère primaire ainsi que des concertations, à la demande, pour toute autre situation individuelle avec les directions d'école/titulaires de classe. Au terme de la concertation, nous pouvons proposer que les parents nous contactent.
- Le repérage des difficultés est possible à différents moments de la guidance:
 - Lors du premier contact téléphonique avec les parents qui sera suivi d'une anamnèse sociale au cours de laquelle la dynamique familiale sera analysée.
 - Tous les bilans individuels assurent un repérage des difficultés. Ils sont toujours réalisés à la demande des parents.
 - Les réunions pluridisciplinaires permettent de croiser nos différents regards sur les problématiques rencontrées et de faire émerger des hypothèses de travail.
 - Les observations de l'élève en classe permettent d'analyser son comportement ainsi que ses difficultés dans le cadre scolaire.
 - Les tests neuro-moteurs et/ou visite médicale au Centre (tests de vue/d'audition) sont aussi des outils de repérage d'éventuels troubles physiques.
- En maternelles, les AL procèdent à un repérage précoce de difficultés du langage par une observation qualitative ou via des grilles d'observation, des questionnaires, des concertations avec les enseignants.
- Une collaboration avec les SPSE permet des échanges d'informations sur des problèmes médicaux (problèmes de vue, d'audition, soucis d'hygiène, troubles moteurs, etc) qui nous sont grandement utiles pour affiner notre analyse de la situation.

5. *Le diagnostic et la guidance*

- Divers bilans sont effectués si des difficultés ont été mises en avant lors de l'entretien social et ou médical.
- Nous analysons toute demande en équipe pluridisciplinaire grâce aux données recueillies lors de l'entretien initial.
- Une collaboration peut être mise en place avec les protagonistes/institutions impliqués dans la situation (école, logopède, médecins, services extérieurs, etc) soit par mail, téléphone, envoi de rapport, organisation de réunion,...
- Le Centre peut assurer un rôle de coordinateur entre les différents services gravitant autour de l'enfant et toujours avec l'accord des parents.
- Lors des rencontres de remise de conclusions auprès des parents, nous leur prodiguons conseils et pistes d'actions. Nous pouvons également être amenés à proposer des aménagements raisonnables, une intégration, une orientation vers un enseignement spécialisé ou une orientation vers un/des service(s) extérieur(s), etc.
- Notre Centre n'assure pas de suivis thérapeutiques mais lorsque la situation le nécessite, nous gardons contact avec les familles afin d'être attentifs à l'évolution de la situation. Lorsque celle-ci n'est pas/plus préoccupante, nous prenons régulièrement des nouvelles par l'intermédiaire de l'école.
- Nous soulignons également l'importance de nous tenir informés des nouveaux tests/outils actuels et de continuer sans cesse à nous former (formations CPEONS, IFC,...) pour répondre au mieux aux différentes missions qui nous sont confiées.

6. *L'information et l'orientation scolaire et professionnelle*

- Les entretiens individuels permettent d'aider le jeune dans son cheminement par rapport à son orientation scolaire et ce, en identifiant ses questions, ses aspirations, ses ressources,...
- À l'issue des bilans effectués et de l'analyse de la situation, notre Centre est parfois amené à orienter l'enfant vers l'enseignement spécialisé.
- Nous remettons également un avis dans le cadre de demandes de dérogation d'avancement (P1), de maintien (M3 ou 8ème année).
- Nous organisons des animations dans toutes les classes de 6ème primaire afin de sensibiliser et préparer le jeune à son entrée dans le secondaire et nous distribuons également un folder reprenant toutes les informations utiles (structure, filières,...) à l'élève et à ses parents.
- A leur demande, nous délivrons des informations aux parents et aux jeunes leur permettant de cibler au mieux leur orientation scolaire.
- Idée à investiguer : en fonction de nos disponibilités et des demandes des écoles, organiser en début d'année, des séances d'informations auprès des parents dans les classes de P6.

7. Le soutien à la parentalité

- Par des actions collectives :
 - Des groupes de paroles sont proposés aux parents, entre autres, dans les classes de maternelle.
 - Les agents sont présents lors de certaines réunions de parents.
- Par des actions individuelles :
 - Participer à des réunions avec les familles pour les soutenir et les accompagner lors de rencontres avec d'autres services.
 - Entretiens avec les parents et conseils donnés par rapport à diverses problématiques (éducation, santé, etc)
 - Nos équipes veillent à un accueil bienveillant de la demande, une écoute empathique et un accompagnement dans la prise de conscience et de l'acceptation des difficultés de l'enfant.
 - Nos interventions sont pensées en veillant toujours à soutenir et valoriser les compétences et les ressources parentales.
 - Nous veillons à orienter les parents vers les services extérieurs les plus adéquats possibles et dans certains cas, nous les accompagnons dans leur cheminement.
 - Nous accordons beaucoup d'importance aux démarches réalisées par les parents qui se présentent au Centre : nous pouvons ainsi valoriser leur mobilisation et soutenir leurs compétences parentales.

8. L'éducation à la santé

- Les contacts étroits et le travail conjoint avec les SPSE constituent une ressource certaine dans les actions que nous menons.
- Nous entretenons également une collaboration fructueuse avec le service ONE qui se poursuivra grâce à une participation active de notre Centre lors des semaines « Santé ». Nous remettons aux parents des dépliants et livrets de l'ONE lors de nos entretiens ou de nos animations « classe » ; ils sont aussi disponibles dans notre salle d'attente.
- Nous répondons à la demande des écoles par le biais d'animations, de soutien didactique ou encore en tant que personne relais avec tout service extérieur lorsqu'il s'agit de mettre en place un projet sur le long terme (bien-être à l'école, hygiène dentaire, alimentation...)
- Nous prodiguons des conseils « santé » aux parents et enfants lors de nos entretiens individuels.

Annexes

I. Etablissements secondaires provinciaux

1. Entité de BINCHE

- Institut provincial Charles Deliège
 - Implantation : Rue des Archers, 12 - 7130 Binche
 - Implantation : Rue Dufonteny, 40 - 7141 Carnières
 - Implantation : Place de Carnières, 53 - 7141 Carnières

2. Entité de LA LOUVIERE

- Athénée provincial de La Louvière
 - Implantation : Athénée. Boulevard du Tivoli, 2 - 7100 La Louvière
 - Implantation : Arts & Métiers. Rue Paul Pastur, 1 - 7100 La Louvière

II. Ecoles communales fondamentales

1. Entité de BINCHE

- Binche 1
 - Implantation : Rue A. Gravis, 53 - 7134 Péronnes-Lez-Binche
 - Implantation : Rue de la Chapelette, 72 - 7130 Bray
- Binche 2
 - Implantation : Rue J. Wauters, 141 - 7134 Péronnes-Lez-Binche
 - Implantation : Rue des érables - 7134 Péronnes-Lez-Binche
- Binche 3
 - Implantation : Rue Clerfayt, 33 - 7131 Waudrez
 - Implantation : Rue des Arquebusiers, 41 - 7130 Binche
 - Implantation : Rue de la pépinière, 57B - 7130 Binche
- Binche 4
 - Implantation : Rue des écoles, 9 - 7133 Buvrines

➤ Binche 5

- Implantation : Place de Ressaix, 7- 7134 Ressaix
- Implantation : Avenue Marie-José, 174 – 7134 Ressaix
- Implantation : Rue de Fontaine, 356 – 7134 Leval-Trahegnies
- Implantation : Rue Jean Jaurès, 89- 7134 Leval-Trahegnies

➤ Binche 6

- Implantation : Rue Salvador Allende, 63 - 7134 Leval-Trahegnies
- Implantation : Avenue du charbonnage, 12 - 7120 Estinnes-Au-Val
- Implantation : Rue de Versailles - 7130 Binche
- Implantation : Rue de la fraternité - 7130 Binche

2. Entité d'ERQUELINES

➤ Erquelinnes 1

- Implantation : Rue Albert 1er, 51 - 6560 Erquelinnes
- Implantation : Rue Notre-Dame, 59 - 6560 Erquelinnes

➤ Erquelinnes 2

- Implantation : Rue Reine Astrid, 8 - 6560 Solre-Sur-Sambre
- Implantation : Place du Jeu de Balle, 14 - 6560 Hantes-Wihéries
- Implantation : Rue du Parc, 1 - 6560 Bersillies-l'Abbaye
- Implantation : Rue Victor Baudson, 115b - 6560 Montignies-St-Christophe

3. Entité d'ESTINNES

- Implantation : Chaussée Brunehault, 234 - 7120 Estinnes-au-Mont
- Implantation : Rue de l'Enfer, 8 - 7120 Estinnes-au-Val
- Implantation : Place des Martyrs, 2 – 7120 Haulchin
- Implantation : Rue Grégoire Jurion, 1 - 7120 Vellereille-Les-Brayeux
- Implantation : Rue de Lisseroeux, 1 - 7120 Fauroeux
- Implantation : Rue des écoles, 2 - 7120 Peissant

4. Entité de MANAGE

- Implantation : Rue Delval, 34 - 7170 Manage
- Implantation : Cité Corderie - 7170 Manage
- Implantation : Rue de Bascoup, 95b - 7170 Bois d'Haine

- Implantation : Rue Coquereau, 47 - 7170 Bois d'Haine
- Implantation : Rue Louise Lateau, 6 - 7170 Bois d'Haine
- Implantation : Rue Dussaussoy, 4/2 - 7170 Manage

- Implantation : Rue Happe, 2 - 7170 Bois d'Haine

- Implantation : Rue Vanhulst, 15 - 7170 La Hestre

- Implantation : Rue Léonard, 24 - 7170 La Hestre

- Implantation : Rue Albert 1er, 1b - 7170 Fayt-lez-Manage
- Implantation : Rue Reine Astrid, 6 - 7170 La Hestre
- Implantation : Rue de la Goëtte, 51 - 7170 La Hestre

5. Entité de MERBES-LE-CHÂTEAU

- Implantation : Rue Pastur, 3 - 6567 Fontaine-Valmont
- Implantation : Rue Neuve, 14a - 6567 Labuissière
- Implantation : Rue Haute, 7 - 6567 Merbes-Le-Château
- Implantation : Rue Bovesse, 5 - 6567 Merbes- Ste-Marie

6. Entité de MORLANWELZ

- Implantation : Rue St Eloi - 7141 Carnières
- Implantation : Rue de Namur, 9 - 7141 Mont-Ste-Aldegonde
- Implantation : Rue Montoyer, 69 - 7140 Morlanwelz

- Implantation : Rue Hotjat, 2 - 7140 Morlanwelz
- Implantation : Rue des écoles, 32 - 7141 Carnières
- Implantation : Rue Ferrer - 7141 Carnières

- Implantation : Rue Hotjat, 1 - 7140 Morlanwelz
- Implantation : Place Roosevelt, 18-20 - 7140 Morlanwelz